

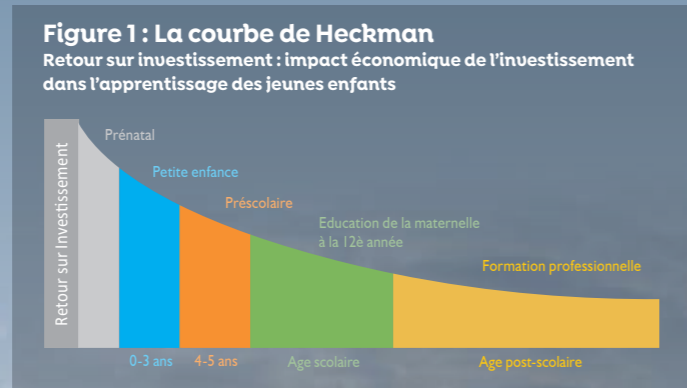
ANALYSE COÛTS-
BÉNÉFICES DES
INVESTISSEMENTS DANS
**LA PETITE
ENFANCE AU
BURUNDI**

La petite enfance est une phase du parcours de vie qui s'étend de la conception à l'âge de 8 ans. Au cours de cette période, le jeune enfant connaît un développement rapide et acquiert des aptitudes physiques, cognitives, motrices, psycho-émotionnelles et sociales. Des recherches approfondies indiquent que c'est le moment du parcours de vie où les possibilités de développement humain sont les plus importantes. Il a été constaté que l'investissement dans la petite enfance produit divers impacts : amélioration des résultats futurs en matière de santé, amélioration de l'apprentissage, réduction des inégalités, augmentation des revenus et de la productivité tout au long de la vie, et promotion de la cohésion sociale. Il est donc logique d'investir dans le développement de la petite enfance (DPE), car cela permet de maximiser le développement du capital humain et de promouvoir les droits fondamentaux de l'enfant.

Le Burundi possède l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est l'une des plus rapides au monde. D'après des comparaisons internationales, la croissance annuelle de la population du Burundi se situe au neuvième rang du monde (sur 235 pays)¹. Les enfants âgés de 0 à 8 ans représentent près de 40 % de la population, ce qui signifie qu'il y a environ 2,4 millions d'enfants de ce groupe d'âge au Burundi (Banque mondiale, 2021). S'il était géré efficacement, le Burundi pourrait récolter les bienfaits de cette croissance démographique. Avec un taux de dépendance des jeunes de 86 %, les efforts pour améliorer le DPE peuvent aider à transformer le fardeau démographique en un

dividende démographique. Stimuler le développement de ces filles et garçons dans leurs premières années par des investissements adéquats peut être un catalyseur de développement. Il est tout indiqué de tirer parti de ce dividende démographique pour que le Burundi puisse atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le Plan national de développement (PND) et dans les Objectifs de développement durable (ODD).

Cependant, le DPE a toujours été sous-financé, y compris au Burundi. En 2019, le déficit de financement total des services de santé et d'éducation du DPE a atteint un niveau inquiétant de 90 % en moyenne dans toute l'Afrique orientale et australe, et le COVID-19 ne fera qu'exacerber cette situation (UNICEF, 2021). Il est clair qu'il y a un besoin urgent de considérer le DPE comme un investissement, plutôt que comme un coût.



RECOMMANDATIONS

À la suite de cette étude, les recommandations suivantes sont proposées :

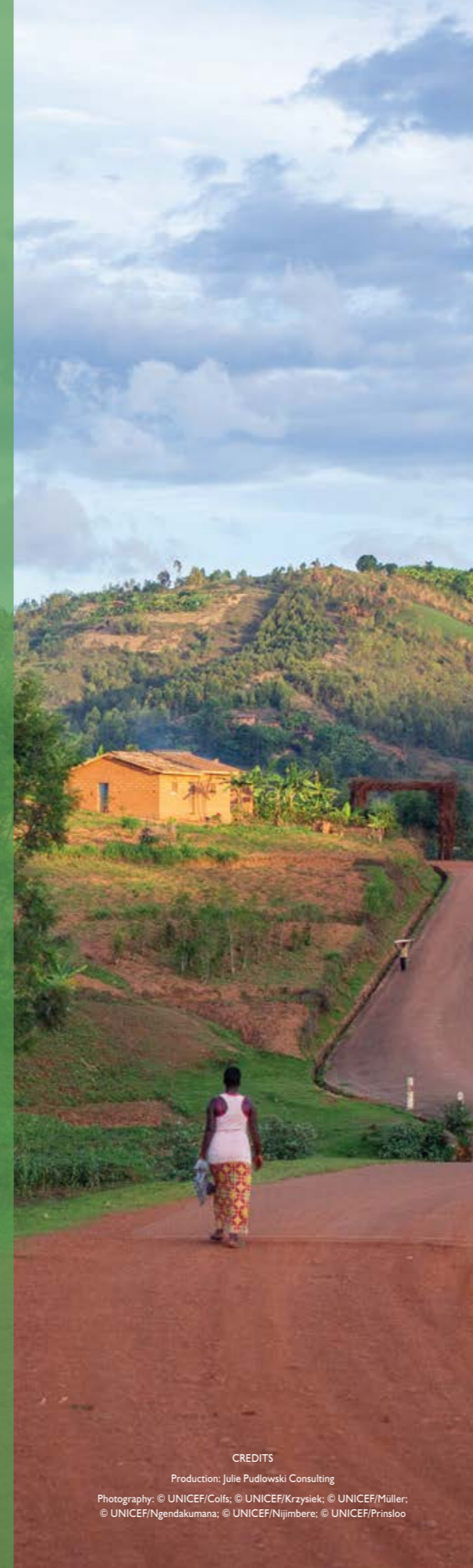
1 La mise à l'échelle des interventions multisectorielles de DPE doit être une priorité absolue pour le gouvernement du Burundi. Sans une mobilisation rapide d'un financement adéquat pour les services de DPE, les droits et l'épanouissement des enfants seront compromis. Il ne s'agit pas de savoir si le Burundi doit investir dans le DPE, mais comment.

2 Il faut développer une stratégie de financement complète pour mettre à l'échelle les interventions de ces paquets de DPE. Cela inclut la création d'un budget global de DPE pour consolider les engagements politiques et améliorer le suivi des flux financiers vers le secteur.

3 La stratégie de financement du DPE doit mettre à profit toutes les sources de financement disponibles. Le niveau d'endettement élevé du Burundi, auquel s'ajoutent les contraintes déjà présentes liées au redressement consécutif à la pandémie de COVID-19, signifie que le financement des donateurs doit être optimisé à court terme. La collaboration des donateurs sera déterminante pour garantir la mise en commun de ressources suffisantes pour financer ces paquets de DPE. Cependant, à long terme, il est important que la stratégie de financement du DPE s'oriente vers des sources de financement nationales.

4 La mise en œuvre de ces paquets doit être séquencée pour en accroître la faisabilité. À court terme, nous recommandons de concentrer les efforts sur la mise à l'échelle du paquet 1. Les résultats de cette étude suggèrent que la mise à l'échelle du paquet 1 sera moins coûteuse et aura un meilleur retour sur investissement immédiat. Le gouvernement doit avoir un plan à long terme pour intégrer les interventions additionnelles incluses dans le paquet 2. Celles-ci comprennent l'éducation préscolaire, la protection de l'enfance et les mesures de protection sociale qui sont essentielles pour un programme holistique de DPE.

5 La planification de la mise à l'échelle des services de DPE doit dépasser le cadre du financement. Le gouvernement doit se pencher sur la faisabilité et la mise en œuvre de ces paquets de DPE. Si le financement est une partie essentielle de la mise en œuvre des services, il ne suffit pas à lui seul. Il faut développer un environnement favorable à des services de DPE de haute qualité et efficaces. Les actions comprendront l'évaluation du potentiel de développement, la mise en place de structures institutionnelles et de gouvernance, ainsi que le déploiement d'un mécanisme de suivi-évaluation.



CREDITS

Production: Julie Pudłowski Consulting

Photography: © UNICEF/Colfs; © UNICEF/Krzysiek; © UNICEF/Muller; © UNICEF/Ngendakumana; © UNICEF/Nijimbere; © UNICEF/Prinsloo

G:ENESIS
UNLOCKING VALUE FOR 20 YEARS



unicef 
pour chaque enfant



ANALYSE COÛTS-
BÉNÉFICES DES
INVESTISSEMENTS DANS
**LA PETITE
ENFANCE AU
BURUNDI**

APERÇU DE LA RECHERCHE

Cette recherche prend la forme d'un dossier d'investissement. Elle fournit des preuves cruciales sur les avantages et le rapport coût-efficacité de l'investissement dans les services de DPE au Burundi, ainsi que des conseils sur les options de financement. Elle a été conçue pour soutenir les efforts d'amélioration du DPE par l'UNICEF, le gouvernement du Burundi et d'autres parties prenantes, y compris le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique (MFBPE), en fournissant un modèle d'investissement basé sur des preuves.

Deux paquets de DPE ont été développés. Le premier comprend des interventions liées à la santé critique, à la nutrition et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) dans les 1 000 premiers jours de la vie. Le second s'appuie sur le paquet 1 et inclut également l'éducation pré-primaire, la protection sociale et les initiatives de protection de l'enfance. Les interventions sont choisies sur la base des meilleures pratiques internationales, de leur alignement à la nouvelle stratégie de DPE 2021 du Burundi ainsi que d'une évaluation des besoins des jeunes enfants au Burundi.

Les coûts et les avantages de la mise à l'échelle de ces paquets à partir de leurs taux de couverture actuels jusqu'aux cibles spécifiées ont été modélisés. Trois scénarios de mise à l'échelle ont été testés pour chaque paquet. Une mise à l'échelle rapide (atteinte de la cible en 2030), une mise à l'échelle moyenne (atteinte de la cible en 2040) et une mise à l'échelle lente (atteinte de la cible en 2050). Cette modélisation a été réalisée à l'aide d'un certain nombre d'outils, notamment l'outil One Health Tool, le programme SimuEd de l'UNESCO et Excel avancé.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Nous présentons ci-après les résultats de cette analyse.² Tous les résultats affichés sont basés sur le scénario de mise à l'échelle moyenne (atteinte de la cible d'ici 2040). La mise à l'échelle des interventions en matière de santé, de nutrition et d'eau, d'assainissement et d'hygiène aura un impact significatif sur la mortalité et la morbidité des enfants et de leurs mères. D'ici 2030, plus de 50 000 décès additionnels d'enfants pourraient être évités si les interventions de DPE étaient étendues.

Tableau 1 : Avantages pour la santé découlant de la mise à l'échelle des paquets 1 ou 2

	2022-2025	2022-2030	2022-2050
Décès additionnels d'enfants évités	10 289	53 391	592 109
Cas additionnels de retard de croissance évités	120 722	1 030 940	17 636 791
AVCI additionnelles évitées	100 903	519 247	5 766 697

Outre ces avantages, le paquet 2 a également un impact positif sur d'autres domaines du développement de l'enfant, à savoir l'amélioration des résultats scolaires, la réduction de la pauvreté et l'augmentation de la capacité d'accès aux services sociaux essentiels. D'ici 2050, on estime que le nombre d'enfants n'ayant pas terminé leurs études secondaires pourrait être réduit de 480 000 grâce à la mise à l'échelle de ces interventions.

Les coûts prévus de mise à l'échelle de ces interventions sont présentés dans le tableau 2. Entre 2022 et 2030, la mise à l'échelle du paquet 1 devrait coûter 30,547 milliards de FBU additionnels par an. Cela équivaut à 262 FBU par habitant. Pour le paquet 2, ces montants sont respectivement de 96,711 milliards de FBU et 737 FBU par habitant.

Tableau 2 : Coûts de la mise à l'échelle des paquets de DPE (millions de FBU)

	Coût additionnel annuel moyen entre 2022 et 2030	Coût additionnel total cumulé entre 2022 et 2050
Paquet 1	30 547	315 206
Paquet 2	96 711	1 142 120

Cette étude a montré que les avantages de la mise à l'échelle des deux paquets d'interventions en faveur de la petite enfance l'emportaient largement sur les coûts. Un rapport coûts-bénéfices (RCB) a été calculé pour chacun d'eux et sur différents horizons temporels. Le RCB est la somme de tous les bénéfices (financièrement évalués) d'un investissement divisé par les coûts. Lorsqu'un RCB est supérieur à un, l'investissement est jugé rentable.

Les RCB de ces paquets sont présentés dans le tableau 3. Sur un horizon temporel court (jusqu'en 2030) comme sur un horizon temporel long (jusqu'en 2050), l'investissement à grande échelle dans ces deux paquets s'est avéré très rentable. D'ici 2050, nous estimons que chaque dollar investi dans le paquet 1 rapportera 62 dollars. Pour le paquet 2, il générera 18 dollars. Ces ratios peuvent être encore plus élevés si une mise à l'échelle plus rapide est mise en œuvre. Ces résultats s'alignent sur ceux de la littérature internationale concernant le rapport coût-efficacité des investissements en faveur du DPE.

Tableau 3 : Ratios coûts-bénéfices

	2022-2030	2022-2050
Paquet 1	9	62
Paquet 2	4	18

STRATÉGIES DE FINANCEMENT

Une analyse de l'espace budgétaire a été menée pour donner un aperçu des sources de financement potentielles pour la mise à l'échelle des programmes de DPE. La capacité du gouvernement du Burundi à mettre en œuvre et à financer une initiative de DPE est étroitement liée à l'environnement macroéconomique général. Avec la croissance économique future, l'espace budgétaire du gouvernement devrait également augmenter. La taille de ce nouvel espace budgétaire a été annuellement modélisée jusqu'en 2050, sur la base d'un certain nombre de scénarios de croissance économique tirés du PND 2018-2027 du Burundi. Cet espace prévisionnel a été comparé aux coûts annuels de la mise à l'échelle des deux paquets de DPE.

Les résultats de cette analyse ont révélé que le paquet 1 est plus abordable que le paquet 2. En raison de son champ d'application plus limité, le paquet 1 pourrait théoriquement être uniquement financé par l'affectation d'un nouvel espace budgétaire à la mise à l'échelle ; cependant, il faudrait qu'une proportion considérablement élevée du nouvel espace budgétaire soit allouée au DPE pour que le déficit de financement soit couvert. L'analyse du paquet 2 a montré qu'un déficit de financement colossal subsisterait même si tous les nouveaux espaces budgétaires étaient alloués au DPE dans la plupart des scénarios.

Cela signifie que d'autres sources de financement devront également être mobilisées si les paquets 1 ou 2 doivent être mis à l'échelle. Le gouvernement du Burundi peut envisager un certain nombre d'options. Tout d'abord, la redéfinition des priorités budgétaires doit être examinée. L'augmentation de la proportion du budget national

allouée aux secteurs clés pourrait permettre la croissance des investissements publics dans le DPE. Selon les dernières données budgétaires, par exemple, le gouvernement alloue seulement 0,94 % de son budget au secteur WASH. La redéfinition des priorités budgétaires au sein d'un secteur est une autre alternative prometteuse. Les ressources publiques dans les secteurs clés du DPE peuvent être canalisées vers les jeunes enfants en raison de l'impact inégalé de ces investissements. Les dépenses publiques pour l'éducation préscolaire sont particulièrement faibles – seulement 0,02 % du budget de l'éducation y est actuellement alloué. Néanmoins, le gouvernement burundais fait des efforts pour augmenter la scolarisation des enfants avec l'éducation primaire gratuite depuis 2005³.

Les sources de financement non étatiques sont également une option pour compléter le financement public du DPE. Il s'agit notamment de mobiliser l'aide publique au développement (APD) et d'encourager les partenariats avec les organismes donateurs. L'aide des donateurs au Burundi a été limitée ces dernières années, mais elle montre des signes timides de reprise. Les preuves générées par cette étude peuvent être utilisées comme une contribution essentielle aux efforts de plaidoyer pour orienter l'APD vers le programme de DPE du Burundi. Enfin, le gouvernement peut également se tourner vers le secteur privé comme source de financement. Il faut cependant noter qu'une implication à grande échelle du secteur privé dans la prestation de services du secteur social implique d'importantes conséquences en termes d'équité. Pour cette raison, la mobilisation du secteur privé en faveur du DPE doit être soigneusement planifiée et réglementée.

CONCLUSION

L'augmentation de l'investissement dans le développement de la petite enfance est loin d'être une décision uniquement dictée par des impératifs moraux ou sociaux, c'est aussi une décision d'investissement financièrement et économiquement justifiée, avec d'importants retours sur investissement. Au Burundi, où l'extension des interventions essentielles à la petite enfance est actuellement extrêmement faible et chroniquement sous-financée, les gains potentiels à réaliser sont considérables. Si cela est vrai en termes économiques – ce qui peut conduire à des améliorations substantielles du capital humain et de la productivité –, cela l'est aussi en termes de respect des droits et d'équité dans le pays.

Le contexte actuel au Burundi est propice au développement de la petite enfance. Le gouvernement a déjà mis en place des politiques volontaristes en faveur des enfants, comme la gratuité de l'enseignement primaire et des soins de santé pour les moins de cinq ans, et a récemment adopté une nouvelle stratégie de DPE. Exploiter cet engouement politique est la clé pour s'assurer que les interventions de DPE sont mises en œuvre et étendues avec succès.

² Les résultats présentés ici pour le paquet 2 sont basés sur la mise en œuvre de l'option 2 de transfert d'argent.

³ Veronique Kabongo, Jaime Saavedra, Hamoud Abdel Wedoud Kamil, Le Burundi sur la voie de l'école de demain, Banque mondiale, 2021.

